

L'Union SNUI - Sud Trésor est
devenu :



Solidaires Finances Publiques

V A L - D E - M A R N E

Local syndical- Hôtel des Finances

1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex

Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95
solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

Compte-rendu du CTL du 5 juin 2014

Nous avons lu la liminaire ci-jointe.

L'ordre du jour était :

- Point 1 Tableau de bord de veille sociale, bilan 2013 (pour information)
- Point 2 Généralisation des espaces de dialogues (EDD) (pour information)
- Questions diverses

Point 1 :

Pour Solidaires Finances Publiques Val de Marne, les données du TBVS peuvent être assimilées à de simples indicateurs et ne peuvent en aucun cas suffire à refléter les conditions de vie au travail des agents, et les risques psychosociaux qui en découlent.

Ce problème de fond restera donc entier tant que la politique actuelle de suppressions d'emplois sera appliquée.

M BRUNET considère que sa mission n'est pas de commenter la politique du gouvernement, mais « d'obéir et de faire marcher au mieux la DGFIP ».

Point 2 :

Les agents pourront solliciter directement la mise en place d'un espace de dialogue sur un thème donné, ou par le biais d'un syndicat ou de la direction.

Pour le Val De Marne, les facilitateurs susceptibles d'intervenir seraient issus d'un autre département, afin de permettre aux agents plus de liberté d'expression.

Questions diverses

Prime d'accueil

Nous avons eu confirmation que seuls les agents effectuant l'accueil généraliste étaient concernés par cette prime.

La direction nous a informé qu'un recensement des agents bénéficiaires de la prime d'accueil a été effectué par les chefs de services, mais elle refuse de nous en communiquer la répartition.

Moralité : une grosse usine à gaz pour une majorité d'agents touchant 50 €, si ils les touchent....

Prime d'intéressement

Faute d'information de la part de la Centrale, elle ne sera pas versée en juin c'est une certitude pour une fois, si toutefois prime il y a ...

Frais de déplacement

Pour une fois Mme BLANC était fière d'avoir pu tenir sa promesse, une régularisation sera faite, mais à compter du mois de mai ils appliqueront les nouvelles modalités.

Pour répondre aux questions spécifiques des agents itinérants, la Direction leur proposera 3 dates de réunion.

Vos élus en CTL : Sylvie GUILLERAND Bernardo DOUET Eddy PRUD'HOMME